

Opinion de la Chambre des députés

**Proposition de
RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
établissant le Fonds européen de la défense
COM(2018)476**

La Chambre des députés est favorable à une plus grande flexibilité et ouverture du programme-cadre pour la recherche et l'innovation de l'Union européenne, Horizon Europe, pour attirer les projets de coopération des petites et moyennes entreprises en matière de défense.

La Chambre des députés s'inquiète de ce que la part estimée de la collaboration européenne au tout début de la recherche pour la défense n'était que de 7,2%, contre un indice de référence de 20% et recommande la mise en place de mesures incitatives pour atteindre le niveau de référence, notamment en soutenant la collaboration des établissements d'enseignement militaire et de ceux des États membres situés au-dessous des médias collaboratifs. Elle recommande des mesures pour accroître la résilience de la communauté européenne de la défense en multipliant les canaux de communication et les technologies de communication largement utilisées, par la diversification technologique des réseaux de communication et par la mise en place des réseaux de communication parallèles moins dépendants des infrastructures terrestres, afin qu'ils puissent être utilisés dans les stratégies de défense et lors de catastrophes naturelles.

Enfin, la Chambre des députés recommande des actions pour soutenir les priorités de recherche et de développement à long terme visant à stimuler l'innovation technologique dans l'esprit de la politique de cohésion.